

Sommaire général du dossier de SCoT

RAPPORT DE PRESENTATION

Livre 1

- Chapitre 1 | **L'ARC : son développement et son environnement**
- Chapitre 2 | **Les dynamiques liées à la démographie**
- Chapitre 3 | **Les dynamiques liées à l'habitat**
- Chapitre 4 | **L'Agriculture : une composante à hauteur de 15 % de l'occupation du sol**
- Chapitre 5 | **La forêt de la Région de Compiègne : un patrimoine national**
- Chapitre 6 | **L'Etat Initial de l'environnement**
- Chapitre 7 | **Une économie diversifiée et dynamique**
- Chapitre 8 | **Equipements et services à la population à l'image d'une agglomération**
- Chapitre 9 | **Une organisation des déplacements perfectible**

Livre 2

- Chapitre 1 | **Articulation du SCoT avec les autres documents, plans et programmes**
- Chapitre 2 | **Explications des choix et justification du projet**
- Chapitre 3 | **Evaluation environnementale**
- Chapitre 4 | **Réponses apportées suite à la consultation et à l'enquête publique**
- Chapitre 5 | **Indicateurs et éléments de phasage**
- Chapitre 6 | **Résumé non technique**
- Chapitre 7 | **Le Bilan de la concertation**
- Annexes |

PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLES (PADD)

1.1 Les trois ambitions générales de l'Agglomération de la Région de Compiègne pour son territoire

- Cadre de vie : une priorité historique de l'agglomération confortée par le Grenelle de l'environnement
- Le Compiégnois : capitale économique régionale poursuivant ses efforts de développement
- La mobilité : un enjeu pour l'ARC qui s'établit à trois niveaux, vis-à-vis des échelles nationale, régionale et locale

2.1 4 axes pour un projet d'aménagement et de développement durables

Axe 1. Donner à l'Oise son rôle d'épine dorsale

Axe 2. Valoriser le patrimoine et le cadre de vie, des aspects essentiels pour les habitants de l'agglomération et des atouts pour le développement économique

Axe 3. Stimuler un développement économique qui s'appuie sur l'innovation et la diversification

Axe 4. Construire l'Agglomération Durable

DOCUMENT D'ORIENTATION ET D'OBJECTIFS (DOO)

1. Un cadre de vie préservé et valorisé
2. Une politique de l'habitat au service du territoire
3. Une agglomération structurée au développement maîtrisé
4. Des grands sites, de nouveaux équipements majeurs et de nouveaux services structurants pour conforter le territoire de l'ARC comme pôle d'excellence régional
5. Des déplacements plus faciles à l'échelle du Compiégnois
6. Un schéma commercial structuré pour renforcer l'attractivité de l'agglomération